

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 25 NOVEMBRE 1893. VOL. XXII, No 24.

SOMMAIRE :

I Vingt-septième dimanche après la Pentecôte. — II Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII aux évêques d'Espagne, à suivre. — III. Un triste débat. — IV L'origine de la dévotion des trente messes de saint Grégoire. — V Les collèges classiques du diocèse de Montréal, le collège de Joliette, suite. — VI Rectifications. — VII Chronique diocésaine. — VIII Nouvelles diverses. — IX Aux prières,

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 26. — Annonce de la fête de S. André et de l'Avent.

Cathédrale. — Mercredi, 29, à 7 hrs, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché. Le soir, à 7 hrs, prière de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

Dimanche, 26. — Solennité du Titulaire de St-Félix de Valois, de St-Edouard, de St-Colomban, de St-Léonard Port-Maurice et de St-André.

VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« La désolation de ce jour sera si grande qu'il n'y en a jamais eu de semblable. »

I. La divine Miséricorde s'était pleinement manifestée au premier avènement de Jésus-Christ ; mais le second avènement sera la révélation imposante de la Justice. Alors le soleil, la lune, les étoiles perdront leur éclat ; la terre sera ébranlée jusque dans ses profondeurs, et tous les monuments de l'orgueil tomberont en poussière. Au milieu de cet effroyable chaos, les anges exécute-

ront les ordres du souverain Juge et opéreront la séparation des bons et des mauvais. Tous les hommes assisteront inévitablement aux dernières scènes du monde ; nous nous y trouverons nous-mêmes. Serions-nous assez imprudents pour n'y point penser, pour ne pas nous y préparer ?

II. Les illusions de la terre se dissiperont aux rayons de l'éternelle vérité, et toutes les consciences seront mises à jour. L'homme apparaîtra devant Dieu tel qu'il est, avec ses œuvres bonnes et mauvaises, avec les fruits de ses pensées, de ses désirs et de son travail. Sa vie entière se dévoilera aux yeux de tous, et sera pesée au poids de la justice. La lumière divine mettra en relief les intentions, les actions, les paroles. Dieu qui autrefois chassa les ténèbres de l'abîme, dissipera, avec non moins de puissance, les obscurités du cœur de l'homme, où se cachent parfois tant d'idoles de la vanité. Tout ce qui est secret sera révélé à l'univers.

Quelle sera notre situation dans cette extrémité ? Soyons aujourd'hui ce que nous voudrions être au dernier jour.

LETTRE DE NOTRE T. ST-PERE LE PAPE LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX EVEQUES D'ESPAGNE

A ses Vénérables Frères, les Archevêques et Evêques d'Espagne

LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

C'est, vous le savez, avec une vigilance et un soin très grands que, dès Notre arrivée au gouvernement suprême de l'Eglise, Nous Nous sommes appliqué à protéger et à servir dans votre pays les intérêts catholiques, et, en premier lieu, à affermir la concorde des esprits et à exciter le zèle fécond du clergé. Maintenant, animé de la même sollicitude, Nous avons porté Notre pensée vers vos jeunes clercs, et Nous avons voulu, après en avoir conféré avec vous, contribuer en quelque chose à leur éducation.

Nous désirons que ce soit là un nouveau gage de la paternelle bienveillance dont Nous n'avons cessé de vous entourer tous ; et à bon droit, assurément, car Nous Nous souvenons de l'histoire de

l'Espagne, et Nous n'ignorons pas votre profonde et inébranlable constance dans la foi de vos pères et dans l'obéissance au Saint-Siège. Cette vertu fut la principale cause du degré de gloire et de puissance où les monuments historiques attestent que le nom espagnol est parvenu. Nous Nous rappelons encore, et Nous ne voulons pas garder le silence à ce sujet, que, dans nos douleurs, des consolations nombreuses et précieuses Nous sont, maintes fois, venues d'Espagne. Il Nous est donc très agréable de répondre à vos témoignages d'affection.

Le clergé espagnol a brillé longtemps d'un vif éclat dans les sciences divines et dans les belles-lettres, et, de la sorte, il a contribué grandement à la gloire de la religion chrétienne et au renom de sa patrie. Ils n'ont certes pas manqué, les hommes généreux qui, acceptant la mission de patronner les arts et les sciences ont fourni les ressources demandées par les circonstances ; ils n'ont pas manqué non plus, les esprits doués pour l'étude de la philosophie et de la théologie, et aussi pour la culture des lettres.

Nous savons combien ont fait, pour le développement de ces sciences, d'une part la libéralité des Rois Catholiques, de l'autre les travaux et le zèle des Evêques. Le Siècle Apostolique y a joint des encouragements de tout genre, car il s'est toujours appliqué à faire en sorte que ni la lumière de la philosophie, ni le décor de la civilisation humaine ne fissent défaut à la sainteté des mœurs chrétiennes.

Sous ce rapport, un riche patrimoine de gloire vous a été transmis par des hommes auxquels peu d'autres sont comparables : *François Suarez, Jean de Lugo, François Tolet* et particulièrement *François Ximènes*, lequel, sous la direction et les auspices des Pontifes romains, put élever la science à une telle hauteur qu'il en éclaira, non seulement l'Espagne, mais toute l'Europe, principalement par la fondation de l'Université d'Alcala, grâce à laquelle les jeunes gens « revêtus, au milieu de l'Eglise de Dieu, de l'éclat de la sagesse, et brillant comme les étoiles du matin, pouvaient illuminer les autres dans la voie de la vérité (1). »

De ce terrain cultivé si habilement et avec tant de zèle, sortit cette légion de docteurs illustres qui, appelés au Concile de Trente par le Pontife romain et par le Roi Catholique, comblèrent l'attente de tous les deux. Il n'est pas étonnant, d'ailleurs, que l'Espagne

(1) Alexandre VI, Bulle *Inter cœtera*, Ides d'avril 1499.

ait vu naître tant de si grands hommes, puisque, sans parler de la vigueur naturelle des esprits, on y trouvait des secours et des moyens de toute sorte, excellentement disposés pour amener les études à perfection. Il suffit de rappeler les grandes universités d'Alcala et de Salamanque qui, sous la vigilante direction de l'Eglise, furent les magnifiques asiles de la sagesse chrétienne. A ce souvenir se joint tout naturellement celui des collèges qui offrirent un lieu d'étude approprié aux ecclésiastiques distingués par leur talent et par leur amour de la science.

Mais vous avez sous les yeux, Vénérables Frères, le spectacle des malheurs de ces derniers temps. Au milieu des révolutions qui, pendant le siècle précédent et pendant celui-ci, ont bouleversé toute l'Europe, une violente tempête, pour ainsi parler, a renversé et déraciné ces diverses institutions destinées à faire fleurir la science et la foi, à la fondation desquelles le pouvoir royal et le pouvoir ecclésiastique avaient consacré ensemble leurs ressources et leurs soins.

Les Universités catholiques et leurs collèges ayant ainsi disparu, si on vit tomber les séminaires eux-mêmes, la science qui découlait abondamment des grands établissements d'instruction venant peu à peu à tarir. En outre, ils ne pouvaient conserver leur ancienne splendeur, au milieu des guerres civiles et des troubles qui, maintes fois, vinrent absorber le souci et les forces des citoyens,

Le Saint-Siège intervint en temps utile, et, avec l'accord du pouvoir civil, mit beaucoup de zèle à réorganiser les affaires ecclésiastiques que les temps qui venaient de passer avaient bouleversées, et le principal objet de ses soins fut les séminaires diocésains, car il importait à la fois au bien privé et au bien public que ces asiles de la piété et de la science fussent rétablis dans leur ancien état.

(A suivre).

UN TRISTE DEBAT

Les attaques dirigées contre la Communauté de St-Sulpice par un organe de Montréal ont soulevé, dans notre population, un vif sentiment d'indignation, indignation légitime dont la presse

en général — nous nous plaisons à le reconnaître — s'est fait l'écho avec une rare unanimité.

Nos lecteurs ont dû suivre ce triste débat où l'on a voulu incriminer certains agissements du Séminaire et plus spécialement la souscription versée par lui au moment de la guerre contre Napoléon Ier. Aussi nous paraît-il peu nécessaire d'entrer dans les détails de cet incident.

Il a été prouvé, et cela suffit, qu'en versant cette souscription, les MM. de St-Sulpice ne faisaient que s'acquitter d'un impôt déguisé, impôt auquel on ne pouvait facilement se soustraire, et que les Canadiens-français durent payer pour la plupart. Cette souscription, du reste, était destinée à garantir le Canada contre une invasion fort probable d'après les documents historiques de cette époque. Il n'y a donc eu ni trahison, ni forfaiture. Les délateurs, cette fois encore, n'ont pas été heureux et leur odieuse campagne a tourné contre eux.

Au fond, espéraient-ils vraiment abuser les Canadiens sur les sentiments et la conduite des membres de cette Communauté à laquelle Montréal doit sa création et son développement ? Ils avaient donc oublié cette funeste époque de 1763 où il ne resta plus au Canada pour le défendre et le protéger que ses prêtres, ses religieux et ses missionnaires. Si le clergé, si les Sulpiciens en particulier, avaient suivi les grandes familles, les agents de l'administration, les commerçants qui retournèrent en Europe après la cession, que serait devenue la nationalité canadienne-française ?

L'histoire a répondu à cette question d'une manière péremptoire et la reconnaissance publique ne s'est pas trompée lorsqu'elle a, de tout temps, manifestement reconnu l'importance des services rendus à notre foi, à nos institutions et à notre langue par les prêtres sortis du Séminaire.

Qui donc créait à Montréal, quelques années après la défaite de Montcalm, un collège classique pour la jeunesse française ? Qui, sinon un prêtre du Séminaire, l'abbé Currateau, aidé et soutenu par le Séminaire ? Qui donc, malgré les difficultés sans cesse renaissantes, soulevées par le gouvernement anglais, complétait la liste des professeurs de ce collège, en recrutant, parmi les prêtres émigrés, des hommes versés dans les hautes études, d'anciens directeurs d'institutions religieuses françaises ?

Qui, sinon le Séminaire.

Qui donc créait des écoles primaires quand la population vint à augmenter ?

Encore le Séminaire, encore les Sulpiciens.

Ah ! certes, les Anglais, au lendemain de la cession eussent été heureux de voir les anciens colons quitter le Canada et laisser aux nouveaux occupants leurs terres mises en culture. Il leur fallut un long temps pour reconnaître que ce peuple canadien-français savait allier le loyalisme le plus énergique à un respect inaltérable pour sa foi religieuse et pour sa langue.

Cette conduite si digne d'éloges n'est-elle pas due à l'influence du clergé qui recevait de St-Sulpice son enseignement et sa direction ?

Voilà ce qu'ont oublié les auteurs de ces attaques passionnées dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés. Attristés c'est le mot : car rien n'est plus douloureux que le spectacle de l'ingratitude. Et c'est là surtout ce qu'il nous est pénible de constater dans ce débat.

Mais, en même temps, nous éprouvons une véritable consolation, en voyant avec quel ensemble la presse a protesté contre de semblables imputations. Les Messieurs de St-Sulpice peuvent être fiers de cette unanimité et de ce témoignage de sympathie. Ce témoignage n'était que légitime ; mais aujourd'hui à notre époque troublée par tant de sophismes et d'erreurs, faussée par l'irrespect et la passion, c'est un acte méritoire que d'accomplir dignement son devoir. La presse de Montréal s'est bien conduite et nous l'en félicitons.

L'ORIGINE DE LA DEVOTION DES TRENTE MESSES DE SAINT GREGOIRE

On demande parfois l'origine de la dévotion grégorienne des trente messes.

Dans le mois des Trépassés, il est précieux de l'indiquer et d'offrir, en même temps, une leçon à tous ceux qui seraient tentés de recevoir de l'argent indûment.

La grande grâce accordée aux trente messes est liée aux fruits de la pauvreté évangélique.

On sait que les moines, prenant en toute vérité la leçon du maître : Vendez tout et ne possédez rien, font vœu de renoncer à toute bourse, et les moines se sont fait un devoir absolu de ne porter aucun or ou argent avec eux. Cela ne les a empêchés ni de prospérer, ni de vivre, ni de nourrir les autres.

Aujourd'hui, après avoir tant répété que les moines sont trop riches, on commence à s'apercevoir que ce sont les juifs qui sont trop riches, et cela ne produit pas les mêmes résultats pour les malheureux.

Un des moines les plus célèbres de l'Eglise catholique, Grégoire, fils du sénateur Gordien, né en 540, était fort riche avant d'embrasser l'état de pauvreté.

Ce Gordien et sa femme Silvie, après la naissance du futur moine Grégoire, se consacrèrent aux bonnes œuvres, aux pauvres, aux hôpitaux. Mais le brillant jeune homme Grégoire avait tous les succès du monde, et, du vivant de son père, il tint un rang important. L'empereur Justin II l'éleva à la première magistrature de Rome ; il en portait les insignes splendides, il était l'admiration de tous.

Mais son père mort, il dissipa aussitôt sa fortune, fonda six monastères en Sicile et celui de Saint-André en son propre palais, à Rome, sur le Mont Cœlius. Il y prit l'habit à 35 ans, en 575, sous l'abbé Valentin.

« Rome, qui avait vu cet opulent praticien traverser les rues avec des habits de soie, étincelants de pierreries, le vit avec bien plus d'admiration couvert d'un grossier vêtement servir les mendiants — mendiant lui-même, — dans son palais devenu monastère et hôpital. » (Cte de Montalembert).

Grégoire, mendiant, recevait, chaque jour, les légumes pour sa nourriture, des mains de sa sainte mère qui les lui envoyait en une écuelle d'argent.

Un pauvre marchand éperdu, naufragé, demanda secours. Le couvent lui donna exceptionnellement six pièces d'argent. Mais, comme si ce n'eut été rien, cet étrange solliciteur continua à demander, et Grégoire lui fit compter six nouvelles pièces. Le mendiant revint aussi gémissant qu'avant, et Grégoire fit faire à nouveau le même don de six pièces ; le marchand ne les compta pas et alors le Saint, pris de pitié, lui donna l'écuelle d'argent de sa mère et l'hôte disparut.

Et aussitôt, Grégoire fit d'innombrables miracles et il pensa

que c'était un habitant du ciel venu lui donner une leçon de pauvreté et lui en dire ses fruits étonnants devant Dieu.

Grégoire, arraché malgré lui à son couvent pour remplir une ambassade ecclésiastique à Constantinople, retrouva sa retraite avec bonheur à Saint-André, et bientôt il en fut nommé Abbé.

C'est alors que se passa à ce couvent de Saint-André, à Rome, la scène terrible qui a donné naissance aux trente messes grégoriennes.

Saint Grégoire a raconté, en ses dialogues, la sainte mort de ses religieux, récits dans lesquels on semble respirer les parfums du ciel.

Mais, un jour, un de ces moines, nommé Juste, habile médecin, mourut, et on trouva en son lit trois pièces d'or, offertes sans doute par ceux qu'il guérissait, et il les avait gardées.

A ce scandale, le doux Grégoire s'indigna et ordonna que le corps fût porté hors du couvent, car il n'était pas digne d'être enseveli auprès de ses Frères pauvres, et le cadavre fut jeté dans une fosse extérieure, à la voirie.

Les trois pièces d'or ayant été déposées d'une manière apparente sur ce cadavre, tous les religieux, les mains étendues, disaient au lieu d'une bénédiction, le saisissant anathème de saint Pierre :

Pecunia tua tecum sit in perditionem !

Que ton argent périsse avec toi !

Une fois cette exécution, destinée à donner un exemple salutaire, accomplie, la miséricorde reprit le dessus dans le cœur de l'abbé.

Et saint Grégoire fit célébrer à un autel, qu'on conserve encore, pendant trente jours de suite, la messe pour délivrer cette pauvre âme du Purgatoire.

Le Saint rapporte en ses dialogues, qu'après la messe du trentième jour, le défunt apparut à l'un de ses Frères, et lui apprit qu'il venait d'être délivré des peines qu'il endurait depuis sa mort.

Telle est l'origine des trente messes consécutives qu'on disait à l'autel de Saint Grégoire, pour obtenir la même faveur de délivrance immédiate, à une âme, quels que soient ses péchés.

En dehors de cette dévotion des trente messes consécutives, c'est une confiance très populaire, à Rome et ailleurs, « qu'une messe à l'autel de saint Grégoire, au Cœlius, est spécialement efficace à la libération d'une âme du Purgatoire, par permission de la divine miséricorde. »

Et la Sacrée-Congrégation des indulgences, après un mûr examen de plusieurs années prescrit par Pie IX, a répondu, le 15 mars 1864, que l'Eglise approuvait cette confiance des fidèles.

Ceci réveille en moi un souvenir personnel :

En 1863, sans connaître toute la foi du peuple romain en une messe à l'autel Saint Grégoire, au Cœlius, je savais que cet autel était un lieu de prières et d'indulgences pour le Purgatoire, et je m'y rendis un matin avec l'intention de célébrer pour mes défunts. La grande Eglise, située en un lieu écarté et presque désert alors était vide. En arrivant au fond, près de l'autel grégorien, je vis une pauvre femme entourée d'enfants, elle suppliait en désespérée le sacristain de lui faire dire une messe à l'autel Saint-Grégoire. Elle tendait une aumône pour l'honoraire, et pleurait à fendre le cœur, mais le pauvre sacristin s'évertuait à lui répondre que c'était impossible, tous les religieux avaient célébré. Mais elle criait plus encore et se retourna vers moi qui arrivais, me demanda aide, et volontiers alors, je renonçais à dire la messe selon mes intentions, pour célébrer en faveur de son mari.

C'était la délivrance de l'âme qu'elle voulait obtenir *illico*, selon la pieuse confiance du peuple romain, confiance que l'Eglise approuve et qui peut se pratiquer ailleurs, comme nous le dirons plus loin.

Le moine excommunié, enterré avec les trois pièces d'or, avait eu trente messes consécutives, et c'est pourquoi on a confiance que trente messes à l'autel grégorien obtiennent la délivrance immédiate des plus grands pécheurs.

Mais, soit la messe unique, soit la trentaine de messes consécutives peuvent se célébrer non seulement à l'autel du Mont Cœlius à Rome, mais aux autels spécialement privilégiés qu'on appelle : autels *Gregoriana ad instar*.

Pie IX avait suspendu ces concessions d'autels grégoriens en 1852, jusqu'à ce qu'on eut examiné s'il y avait lieu de les distinguer des autels privilégiés ordinaires.

Léon XIII, le 15 mars 1884, a examiné l'avis de la Sacrée Congrégation, qui avait déclaré les deux dévotions à une trentaine de messes consécutives avec la confiance qu'on y attache, approuvée par l'Eglise, que ces messes soient dites à l'autel du Cœlius, ou aux autels *ad instar*, et aussitôt, Sa Sainteté a décidé que ces concessions d'autels grégoriens, *Gregoriana ad instar*, seraient octroyés à nouveau.

Depuis, la Sacréé-Congrégation a encore déclaré qu'on ne connaît aucune indulgence plénière accordée à cette pieuse pratique, mais qu'elle avait entendu seulement approuver la pratique et la confiance des fidèles attribuant aux trente messes une efficacité spéciale pour délivrer les âmes du Purgatoire.

Il faut que les trente messes, dites pour l'âme, soient consécutives ; mais il n'y pas (réponse du 14 janvier 1889) obligation de faire célébrer ces messes consécutives par le même prêtre, ni au même autel grégorien, et l'on ne doit pas y faire commémoration de saint Grégoire.

Il nous a semblé intéressant de donner, avec l'origine de la dévotion des messes grégoriennes, ces diverses, ces discussions et décisions si récentes, afin que cette confiance approuvée par l'Eglise se répande dans le monde catholique.

(*Le pèlerin*).

LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Le Collège de Joliette.

(*Suite*).

Lorsque l'honorable M. Joliette vit la paroisse qu'il avait fondée en possession d'une église, il songea immédiatement à la construction d'un établissement scolaire. Comme il prévoyait l'extension du village de l'Industrie, et qu'il voulait répondre à tous les besoins de l'avenir, il ne se contenta pas d'une simple école primaire. Il rêvait une véritable institution d'enseignement secondaire, et, dans sa pensée, il avait déjà arrêté l'édification d'un collège classique. Dans ce but, il réservait un large espace à côté de l'église, sur une des principale rues de la future ville, et dans une position exceptionnelle sur le bord de la rivière de L'Assomption. Mais il fallait pour une semblable création le concours de l'autorité ecclésiastique et tout d'abord l'honorable M. Joliette se heurta à de sérieuses difficultés.

Le village de l'Industrie ne comptait encore qu'une population

relativement minime. Dans cette population, il y avait bien quelques familles aisées, attirées là par des liens de parenté avec M. Joliette; mais la plupart des habitants du village appartenaient à la classe des artisans pour lesquels la nécessité d'un collège classique ne paraissait pas s'imposer.

Une autre raison venait encore contrarier les plans de l'hon. M. Joliette. Pour que le collège réussit, il était indispensable de trouver une communauté religieuse enseignante qui put en prendre la direction. De plus il importait de ne pas nuire aux établissements existants déjà et qui, dans cette partie du diocèse de Montréal, comptaient déjà le collège de Ste-Thérèse, celui de L'Assomption et enfin le collège de Terrebonne.

Dans un espace aussi rapproché, il y avait donc trois maisons d'éducation qui paraissaient devoir suffire à toutes les exigences et la fondation d'un nouveau collège semblait devoir nuire à ses aînés ou tout au moins ne pas offrir les chances de succès désiré.

Ces considérations n'arrêtèrent pas M. Joliette dans ses projets et aujourd'hui il y a lieu de s'applaudir qu'il n'ait point écouté les conseils de la prudence humaine.

Mais il n'en est pas moins vrai que l'on pouvait formuler de sérieuses objections à cette création dont l'opportunité, en tout cas, pouvait être considérée comme contestable.

M. Joliette eut donc à lutter pour amener Mgr Bourget à consentir à ses projets, malgré tout le désir de l'illustre évêque à doter ses diocésains d'institutions de ce genre, dont il reconnaissait, tout le premier, l'importance, et dont il souhaitait ardemment le développement.

Mais il voyait en même temps les obstacles, et ces obstacles étaient, sérieux. A cette époque, en effet, il songeait à doter Montréal de l'enseignement des Pères Jésuites qui venaient de faire leur rentrée dans ce Canada évangélisé par leurs prédécesseurs de la Société de Jésus, et il avait dû résister aux instances des habitants de Laprairie qui sollicitaient la création d'un collège dirigé par les Pères dans leur paroisse.

Comment, dans ces conditions, accepter la demande de l'honorable M. Joliette ? On comprend les hésitations de l'évêque en pareille occurrence.

Cependant Mgr Bourget ne persista pas dans son refus et dès qu'il fut convaincu des avantages que la population du village

de l'Industrie retirerait de cette création, il mit tout en œuvre pour favoriser les intentions généreuses de M. Joliette.

(A suivre).

RECTIFICATION

Au cours d'un long plaidoyer en faveur de l'*Alliance Française*, un des correspondants ordinaires de la *Patrie* affirme comme vrais et réels des faits qui sont absolument faux et de pure invention.

« On m'a rapporté, dit-il, que Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, avait cru devoir stigmatiser l'*Alliance Française* du haut de la chaire, comme une société maçonnique et anti-religieuse.

« Il doit y avoir malentendu, car ce serait là un rude soufflet pour son collègue Mgr l'archevêque Fabre, qui, lors de son dernier passage à Paris, a assisté à un banquet de l'*Alliance Française*, et y a prononcé un discours fort remarqué. »

Eh bien ! non, jamais Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal n'a assisté à un banquet de l'*Alliance Française*, pas plus lors de son dernier voyage en Europe qu'auparavant et pas plus à Paris qu'ailleurs. Et jamais, par conséquent, Monseigneur n'a pu y prononcer un discours fort remarqué !

Voilà pour les faits.

Nous nous abstenons aujourd'hui de porter un jugement sur l'*Alliance Française*.

Mais nous nous reprocherions de ne pas dire que les adversaires de la Société qu'il défend, pourraient se donner un plaisir facile et lui donner à lui, ce correspondant, une réplique éloquente, en groupant, à leur tour, certains noms, certains faits et certaines paroles, à côté des faits, des noms et des paroles, cités dans cette très sincère et très étrange défense de l'*Alliance Française*.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Bénédiction d'une cloche au Jésus. — Dimanche dernier a eu lieu dans l'église du Jésus la bénédiction d'une cloche des inées à la paroisse de St-Alphonse Rodriguez. C'est Monseigneur l'archevêque de Montréal qui présidait à cette cérémonie, et qui a donné la bénédiction devant une nombreuse assistance.

Bénédiction. — Dimanche dernier, Monseigneur l'archevêque de Montréal a béni la nouvelle construction que vient de faire élever l'Union St Joseph de cette ville. Cette cérémonie a donné lieu à une démonstration sympathique qui ne pouvait manquer de toucher vivement le cœur du vénéré pasteur. Le président de l'Union St Joseph a présenté une adresse où les sentiments d'attachement et de respect des membres de cette société étaient exprimés avec une rare énergie. Sa Grandeur y a répondu avec cette bienveillance aimable dont elle ne se départit jamais et ses paroles ont été accueillies avec un profond enthousiasme.

Mgr l'archevêque de Montréal était assisté de M. l'abbé Deguire, curé de St-Jacques et de M. L. Cousineau, vice-chancelier de l'archevêché, et chapelain de l'Union St-Joseph.

Fête de la Présentation de la Ste-Vierge au Grand Séminaire. — Mardi dernier, jour de la fête de la Présentation de la Ste Vierge, qui, comme on le sait, est la fête patronale des Messieurs de St-Sulpice, Monseigneur l'archevêque de Montréal officiait au Grand Séminaire. Sa Grandeur a présidé ensuite à la rénovation des promesses cléricales et rappelé, dans une touchante allocution, les devoirs du sacerdoce.

Mort du Supérieur général de St-Sulpice, M. Icard. — Un deuil cruel vient de frapper les Messieurs de St-Sulpice de cette ville. Le Supérieur général de St-Sulpice à Paris, M. l'abbé Henri Joseph Icard, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Il était à la tête de la Compagnie depuis 1875. C'est une nouvelle épreuve ajoutée à celles que subissent, avec tant de dignité, en ce moment, les Messieurs de St-Sulpice, si injustement attaqués.

En attendant que nous parlions, comme il convient, du regretté M. Icard, nous adressons à la Compagnie, si douloureusement atteinte, nos sentiments de condoléances.

Consécration de Mgr Larocque. — La consécration épiscopale de Mgr Larocque, évêque élu de Sherbrooke, doit avoir lieu, dans la cathédrale de Sherbrooke; le jeudi 30 novembre courant à 8 heures du matin. Monseigneur l'archevêque de Montréal est l'évêque consécrateur,

Voici le programme des fêtes religieuses qui doivent, à cette occasion, être données dans la cathédrale de Sherbrooke.

Mercrêdi, 29 novembre, à 8 heures 15 du soir : Profession de foi de l'Evêque élu; sermon en langue anglaise; présentation des adresses française et anglaise.

Jeu-di, 30 novembre, à 8 heures du matin : Cérémonie de la consécration; sermon en langue française; intronisation et obédience du clergé.

A leur arrivée à Sherbrooke, Messieurs les membres du clergé sont invités à se rendre immédiatement à l'Evêché, où on leur assignera les places qui leur sont destinées.

On nous prie d'annoncer qu'un train spécial, avec tarif à

prix réduits, partira de la gare Bonaventure de Montréal pour Sherbrooke le *mercredi*, 29, courant, à une heure de l'après-midi. Le retour aura lieu par un convoi spécial quittant Sherbrooke le jeudi, 30 novembre, à 4 heures P. M.

Bazar à l'asile de la Providence. Conférence de M. Rodolphe Lemieux sur Lacordaire. — Le Bazar, ouvert depuis le commencement de la semaine à l'asile de la Providence, prendra fin le jeudi 30. Ce même jour, à 8 heures du soir, doit avoir lieu une conférence sur le P. Lacordaire, l'éloquent orateur sacré qui a illustré la chaire de Notre-Dame de Paris. Cette conférence est donnée par M. Rodolphe Lemieux.

Nous souhaitons que le bazar apporte aux sœurs de la Providence une recette fructueuse : elles en feront un si bel emploi dans l'intérêt des malheureux.

Triduum à l'asile de la Longue-Pointe. — A l'asile de la Longue-Pointe, cette semaine, les sœurs de la Providence, ont fêté, par un triduum d'actions de grâces, le cinquantième de la fondation de leur ordre.

Dimanche, grand'messe solennelle célébrée par M. le chanoine Archambeault, Supérieur de la communauté, et sermon par le Rév. P. Desjardins S. J. qui, pendant ces trois jours, a donné de pieuses instructions.

A la messe et aux vêpres suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, un groupe nombreux d'amateurs appartenant au chœur de St-Jacques, sous la conduite de leur maître de chapelle, M. Drolet, ont chanté la messe de Nicou Choron et divers morceaux de compositeurs célèbres.

Ces mêmes amateurs ont bien voulu donner un concert aux patients de l'asile qui ont pris grand plaisir à cette audition musicale, écoutée avec une attention des plus remarquables.

Un jour de ce Triduum a été spécialement consacré au souvenir des morts regrettés que pleure la Communauté. C'était à un jour près l'anniversaire de la mort de sœur Thérèse de Jésus dont la mémoire est toujours gardée si pieusement dans cette maison fondée par ses soins.

Monseigneur l'archevêque de Montréal est venu pendant ces fêtes visiter l'asile de la Longue-Pointe et donner à un salut solennel la bénédiction du S. Sacrement.

Service célébré à Notre-Dame pour M. Icard. — Un service solennel a été célébré hier à Notre-Dame pour le Supérieur général de St-Sulpice, M. Icard, dont nous annonçons la mort dans ce même numéro.

C'est Monseigneur l'archevêque de Montréal qui a chanté le service auquel assistait une foule nombreuse de fidèles et de notables de cette ville.

NOUVELLES DIVERSES

Bénédition du nouvel hospice des sœurs de la Miséricorde à New-York. — Mgr l'archevêque Corrigan de New-York a béni, dimanche dernier, en cette même ville, le nouvel hospice de la Maternité situé dans la 86me rue, et qui est confié aux soins des sœurs de la Miséricorde.

A dix heures précises arrivait au nouvel hospice Sa Grandeur Mgr l'archevêque assisté de M. l'abbé Charpentier de Montréal, chapelain des sœurs de la Miséricorde de cette dernière ville, où cette communauté a été instituée en 1845 ; puis la bénédiction de chaque partie de l'édifice a immédiatement eu lieu. Après la cérémonie Mgr l'archevêque et son assistant se sont rendus à la chapelle qui était richement décorée et ornée de fleurs. Après une messe basse dite par M. Charpentier, on présenta une adresse à Mgr Corrigan.

L'Ordre des sœurs de la Miséricorde a été fondé en 1845 à Montréal. C'est là que se trouve encore la maison-mère. Le nouvel hospice de New-York est la seule maison que cette Communauté dessert aux Etats-Unis. Elle a été établie en 1888 avec l'autorisation de Monseigneur Corrigan et a été incorporée conformément aux lois de l'État de New-York.

La supérieure du nouvel hospice est sœur Marie de la Miséricorde.

La supérieure générale de l'Ordre, sœur Marie du Sacré-Cœur, et deux sœurs de la maison-mère de Montréal assistaient à cette belle cérémonie.

La France et les fêtes franco-russes. — Il est une faute qui doit être considérée comme un grand crime social et que, seule, entre tous les peuples civilisés et barbares, la France a à se reprocher.

C'est son apostasie et la profession scandaleuse qu'elle fait de son athéisme social.

Cet athéisme est un crime, car un peuple considéré comme être social a besoin de la religion, comme en a besoin l'individu.

Lorsqu'un peuple est catholique, comme l'est la France, il doit socialement professer le catholicisme, en accepter publiquement tous les dogmes et faire de sa morale la base de sa législation et de toutes ses institutions.

Le pouvoir doit à l'Eglise qui personnifie, interprète et applique la doctrine catholique, le pouvoir lui doit le respect, l'obéissance et la protection.

La France a oublié ce droit de l'Eglise et son devoir vis-à-vis d'Elle.

(Semaine Religieuse de Rodez).

Le grand-duc Alexis à Lourdes. — Le 25 octobre, à 1 heure de l'après-midi, le grand-duc Alexis, ainsi que le duc et la duchesse de Leuchtenberg (venant de Biarritz) sont arrivés à Lourdes. Ils ont eu une ovation à la gare et se sont rendus au sanctuaire qu'ils ont visité. Ils se sont montrés pieux à la grotte et très édifiants pour le public. Avant le départ pour Pau, les princesses sont retournées à la grotte pour y prier et faire toucher leurs objets de piété au rocher.

Cette démarche d'un grand-duc, frère de l'empereur, commandant la flotte russe, en action de grâces, au lendemain du *Te Deum* de Montmartre, a une signification d'autant plus précieuse qu'on avait déclaré, dans les journaux mondains, que la Russie officielle avait vu avec mécontentement la bénédiction d'une bannière russe à Lourdes par le cardinal Bourret.

La bannière, offerte au 8 septembre, date de la prise de Sébastopole, voulait marquer l'ère nouvelle de l'union des deux peuples, et le cardinal Bourret avait accentué cette pensée en ajoutant que l'amitié des deux peuples, manifestée en ce pèlerinage de Lourdes, serait un gage de l'union de l'Eglise orthodoxe et de l'Eglise romaine.

Le grand-duc a été visiter cette bannière qui porte le nom de Saint Pétersbourg et en russe l'invocation *Ave Maria*. Elle a été offerte à Lourdes, en mémoire des miracles obtenus de Notre-Dame de Lourdes, en son sanctuaire Sainte-Catherine, dans la capitale de la Russie.

M. GAUTHIER, marchand d'ornements d'Eglise à Montréal, rue Notre-Dame, est le seul dépositaire du vin de messe et du vin de table fabriqué à la Trappe d'Oka.

AUX PRIERES

Sr Marie Rose de Lima Bélanger, professe converse, Congrégation Notre-Dame, Montréal.

Dme veuve François Lefebvre, Yamachiche.

Eloi Pion, Varennes.